



Divorce a l'amiable ou pas

Par **ablike**, le **07/12/2008** à **23:13**

bonsoir voila je souhaiterai engager une procedure de divorce mais le problème cest que nous avons 1 enfant a charge et un 2eme en route et un bien immobilier une construction en cours (vefa) donc des fonds a la banque pas tout a fait débloquer, comment faire pour recupere l'acompte versé donc notre apport auprès du constructeur? comment pouvons nous faire pour la garde des enfants le 1er a 3ans ? MAIS avant tout expliquer a mon mari la procedure a suivre pour lui ouvrir les yeux sur notre avenir a tous et les probleme qu'engendre un divorce AIDEZ MOI.merci